



# **SYNDICAT CGT**

## ***Etablissement Public Santé Mentale 71***



Bonjour,

Vous souhaitez vous syndiquer à la CGT, pour cela nous avons besoin de quelques documents et d'informations.

- ▶ Votre dernier bulletin de salaire
- ▶ Le montant du prélèvement est 1% de votre salaire indiciaire
- ▶ Un RIB
- ▶ Votre date de naissance
- ▶ Un numéro de téléphone et adresse mail
- ▶ Votre adresse postale/ adresse de votre établissement
- ▶ Le prélèvement se fait mensuellement
- ▶ Votre cotisation sera déductible de vos impôts à hauteur de 66 %, si vous êtes Imposable

Il ne vous reste plus qu'à remplir ce document et à le remettre au syndicat

Fraternellement,

La Trésorerie